

Image not found or type unknown



Composition pénale suite alcoolémie

Par **cathounette**, le **19/08/2009** à **15:00**

Bonjour,
Contrôlée par la gendarmerie avec un taux d'alcool de 0.76 mg/l d'air expiré, et après retrait immédiat de mon permis de conduire, j'ai reçu une convocation devant le délégué du procureur de la république, au TGI en vue d'une procédure de composition pénale la semaine prochaine.
Quels sont les **risques réellement encourus** (autres que le retrait de 6 points sur mon Permis) ?
Montant de l'amende ?
durée de retrait ? (déjà notifiée à 5 mois + visite médicale favorable)
Casier Judiciaire ?
je suis très effrayée à l'idée d'être condamnée à de la prison.
Merci de votre aide